

CONCOURS RÉGIONAL > TALENTS DES DYNAMIQUES RURALES

Cyril Motton remporte le prix

Souvenez-vous de Cyril Motton, le créateur des Paniers brayons. Son activité de portage de repas et services lui a valu l'obtention du prix du concours Talents. Le jeune entrepreneur revient sur son parcours.

Lundi 9 juin dernier, Cyril Motton jeune créateur d'entreprise de Bosc-Hyons a reçu le prix Talents catégorie Dynamique Rurale, une distinction assortie d'un chèque de 1 500 euros. Un vrai plus et financier, et créateur d'opportunité en terme de recrutement de clientèle.

L'aventure commence en fait au SMAD (syndicat mixte d'aménagement et de développement) du pays de Bray. L'organisme avait aidé Cyril dans sa création d'entreprise. Son « contact », Stéphanie Dambrine l'informe alors de l'existence du concours. « Cela arrivait dans une période un peu creuse, mais cela m'a permis de me consacrer au montage du dossier ». Cyril doit, pour se présenter au concours Talents, se choisir

un « accompagnateur ». Cette fois c'est son « second ange gardien, Sylvie Questier » de l'antenne de la chambre du commerce de Gournay qui endosse le rôle.

CONVAINCRE LE JURY

Voilà notre jeune créateur dans l'hémicycle du Conseil Régional, après une présélection, il doit convaincre un jury composé de professionnels. « J'avais normalement droit à 35 minutes, 25 de présentation et 10 minutes pour répondre aux questions. J'ai pris 50 minutes ». Et bien lui en a pris, puisqu'il fait partie du trio restant et gagnant sur les 120 participants au départ.

« En fait, j'ai remporté le prix par rapport à mes activités de por-



Cyril Motton a remporté le prix grâce à son activité de portage, créatrice de lien social

tage autour des plateaux-repas. J'ai expliqué que j'assurais la liaison entre les producteurs fermiers et les personnes âgées et, ou, dépendantes qui ne pouvaient plus faire leurs achats où et quand elles le souhaitaient. »

AU PROFIT DU SITE

L'argument a fait mouche. Cyril commence déjà à profiter de sa nouvelle notoriété, et quant à l'emploi du chèque : « Je viens de terminer mon site internet, j'ai en projet de réaliser de petites interviews de producteurs chez eux. Ainsi mes clients pourront voir en direct où ils peuvent se fournir via mon entreprise. »

Yolande GIROT